



**Notes de la séance de la Commission d'établissement de Montolieu**

**3 avril 2023 - 18h30**

**Salle de réunion no 111 bâtiment principal de l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu**

**Parents :** Mme Carole Barraud Vial (secrétaire), M. Sandro Patronaggio (président), M. Matar Konaté, Mme Pauline Stegmann

**Professionnel-le-s :** M. Aurélien Theurillat (directeur), Mme Christine Gianinazzi, Mme Emirjeta Tashi

**Organisations :** Mme Céline Pillet Guerin (Fiches-Nord), Mme Joëlle Wagnières (GrandV)

**Autorités politiques :** -

**Excusé-e-s :** Mme Marie Demilly, M. Nicola Di Giulio, M. Daniel Kala Kekala (Escale des Voisins), M. Musa Kamenica (vice-président), M. Guillaume Krief

**Invité-e-s :** -

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 6 mars 2023
3. Suivi des projets 2022-2023
  - A. Retour sur la soirée visions d'avenir du **29 mars** 2023
  - B. Suite de l'intégration à la CET des délégué-e-s de classe
4. Informations et discussions
  - A. Vennes'Art Festival, **11 et 12 mai** 2023
  - B. Projet cafés/rencontres thématiques ?
  - C. Proposition d'une conférence sur un thème à définir
5. Divers et propositions individuelles
6. Dates des prochaines séances 2023
  - A. Lundi **12 juin** 18h30, puis repas
  - B. Mercredi **16 août** 18h, accueil des nouveaux élèves

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance est ouverte à 18h35. L'ordre du jour est adopté.

**2. Adoption du PV du 6 mars 2022**

Deux modifications de syntaxe ont été apportées (horaires et enquête). Il est adopté avec ces dernières.

### **3. Suivi des projets 2022-2023**

#### **a. Retour sur la soirée visions d'avenir du 29 mars 2023**

Mercredi dernier la soirée a connu sa première version dans la grande-salle. M. Patronaggio remercie toutes les personnes qui ont participé à son organisation et son déroulement. Elle est un succès dans son ensemble, les retours ont été positifs notamment par la présentation par des jeunes au public composé d'élèves et de leurs parents. M. Theurillat salue l'organisation de cette soirée et l'engagement des pairs dans leurs présentations. Celles-ci peuvent permettre d'impacter les élèves, de les projeter. Il est donc très important d'inviter toutes les classes VG et VP.

Différentes suggestions sont proposées pour que la participation soit plus importante l'année prochaine :

Communication dès les premières soirées des parents, cibler les 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup>,

Intégrer les référent·e·s AMP,

Les témoignages pourraient se faire durant l'après-midi et seraient suivis par une partie officielle d'échange convivial. Il s'agit de valoriser la formation professionnelle.

Agender lors d'un moment de l'année et de la semaine plus propices ? Entre octobre et novembre ?

Centraliser la soirée vision d'avenir pour plusieurs EPS ?

Convier le COFOP ?

Nouveau format ? Nouveau nom ? Nouveau flyer ?

M. Holder aimerait participer à son organisation. Le projet est soutenu par l'école pour le rendre visible (communication) et par la présence de M. Hodler, sa réalisation est de la responsabilité d'un groupe de travail de la CET.

Ce point sera donc remis à l'ordre du jour lors de la séance du 12 juin afin de constituer le groupe de travail et l'organisation. M. Holder et les référent.e.s AMP seront convié·e·s à cette séance par M. Theurillat.

#### **Suite de l'intégration à la CET des délégué·e·s de classe**

M. Theurillat propose que les délégué·e·s soient convié·e·s une fois par semestre afin d'éviter un essoufflement des personnes. Mme Tashi propose qu'une des personnes adulte représentant les délégué·e·s soit présente à chaque séance et fasse le lien avec elles et eux. Il est proposé que les délégué·e·s viennent à une séance qui est dévolue à leurs sujets. Ce point sera repris à la séance de juin afin de prévoir l'agenda 2023-2024.

### **4. Informations et Discussion**

#### **a. Vennes'Art Festival, 11 et 12 mai 2023**

Réservez les dates de 17h00 à 21h45 !!!

L'objectif est de rendre visible le travail fait par des élèves et des enseignant·e·s depuis deux années. Il faut relever que les élèves et les adultes donnent de leur temps hors des horaires afin de proposer un programme de qualité. Le programme est varié !

La Cet sera représentée par Messieurs Di Gulio et Kamenica, ils auront les flyers de la CET.

Mme Tashi remercie la CET pour la participation au budget.

Mme Stegmann pose la question de la possibilité de rendre visible l'événement par des flyers dans le quartier. L'objectif est de valoriser l'image de l'école dans le quartier, dans la proximité.

La CET va publier sur le groupe FB.

#### **b. Projet cafés/rencontres thématiques ?**

Les membres sont invité·e·s à réfléchir à ce projet qui sera remis à l'ordre du jour de la prochaine CET.

#### **c. Proposition d'une conférence sur un thème à définir**

La CET vote à l'unanimité l'organisation d'une soirée annuelle et invite ses membres à réfléchir à celle qui pourrait être proposée aux parents. Ce point sera repris à la prochaine CET.

Mme Barraud Vial et Mme Pillet Guérin sont favorables à mettre en priorité la soirée Visions d'Avenir.

### **5. Divers et propositions individuelles**

#### Stages :

Mme Stegmann relève que les VP ne sont pas invité·e·s à faire des stages, il n'y a pas de semaine dévolue à cela. Légalement les élèves peuvent faire des stages dès la 10<sup>ème</sup> année, à IDM M.

Theurillat relève que les stages sont plutôt faits en début de 11<sup>ème</sup>. Il est compliqué pour les élèves de se projeter et il est important d'éviter les stages par défaut. Une discussion doit être ouverte pour valoriser les semaines de stage. Les semaines de stage d'observation se réalisent entre septembre et décembre, les stages courant juin sont plutôt des stages de sélection. M. Konaté questionne si les parents pourraient être mobilisés pour accueillir des stagiaires dans leur champ professionnel ? La CET pourrait-elle, lors des soirées des parents, présenter cette possibilité ? La CET pourrait ainsi recueillir des adresses de stages possibles. M. Konaté se propose d'intervenir dans la soirée des 10<sup>ème</sup> pour récolter des adresses.

#### Visibilité de la CET et nouvelles personnes membres :

La CET pourrait se présenter lors des soirées de 7<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> pour rendre visible ses actions et chercher de nouvelles personnes pour le quart-parents.

Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

#### Prochaine présidence :

M. Di Gulio s'est proposé mais il a été relevé qu'il était représentant du ¼ politique. La présidence doit-elle être liée au ¼ parent ? M. Di Gulio pourrait également occuper cette fonction ad interim. Les parents sont invité·e·s à se manifester. La présidence est une fonction qui est accompagnée.

Un appel pour inviter de nouveaux parents à rejoindre la CET sera fait à l'accueil des nouvelles et nouveaux élèves le 16 août.

### **Dates des prochaines séances 2023**

**11-12 mai Vennes'Arts Festival – 17h30 à 22h**

**12 juin – 18h30 salle 111**

Préparation de la soirée nouveaux et nouvelles élèves

Soirée « Visions d'avenir », constitution d'un groupe de travail

Apéro de départ pour M. Patronaggio)

Nouvelle présidence et nouveaux parents

Dates des séances de septembre à décembre

**16 août**

Soirée pour les nouveaux et nouvelles élèves

Appel aux nouveaux parents

Fin de la séance : 19h46

Carole Barraud Vial

Secrétaire

Lausanne, le 3 avril 2023